



FICHE EXPERIENCES N°4

Sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités

1. INTITULE DU PROJET OU DE L'ACTION

Dispositif régional des Sites de proximité pour l'emploi et la créations d'activités (1994-1999/2000- 2006)

2. ETAT MEMBRE

France

3. REGION

Rhône-Alpes

4. TERRITOIRE D'APPLICATION DU PROJET / ACTION

6 espaces ruraux de trois à cinq cantons (10 à 30 000 habitants) - Ardèche/Drôme/Loire

6. OBJECTIFS DU PROJET / ACTION

- Favoriser l'accès à l'emploi et à la création d'activités
- Faire émerger les potentiels et construire des offres d'activités
- Décloisonner les partenariats pour faciliter la création d'activités génératrices d'emploi

7. FACTEUR DECLANCHANT DU PROJET / ACTION

Des espaces ruraux identifiés où il y a nécessité d'impulser pour permettre la création d'activités et l'emploi Volonté de l'Etat (DRAF - DRTEFP) et de la Région, d'expérimenter un lieu-ressource en milieu rural pour installer ou dynamiser le travail sur la création d'activités et l'emploi (1994 - 1999)
La professionnalisation des agents comme axe de progrès (2000 - 2006)

8. PUBLICS VISES

Tous publics (du territoire ou souhaitant s'y installer) :

- Particuliers
- Associations
- Entreprises
- Collectivités locales

9. DESCRIPTION DU PROJET

Les sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités ont été initiés par l'Etat et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 1994 - 1999 et du Plan de Développement Rural (5b).

Ce dispositif qui se compose de 6 équipes locales (22 salariés) portées par des structures différentes (2 EPLEFPA, 2 EPCI, 2 associations), d'une animation technique régionale (1 salarié) et d'un comité de pilotage technique régional (DRAF - AR / SRFD, DRTEFP, DRANPE, Région - DADR / DEFC / DPT), a été reconduit pour la période 2000 - 2006, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région et de l'objectif 2. Cadré par une convention d'exécution de la mesure (qui est la base contractuelle entre la structure porteuse et les financeurs), chaque site de proximité a développé des services et mis en œuvre des actions de manière adaptée à son contexte local qui a été appréhendé au travers d'un Plan d'Action Local établi en 1995 et actualisé en 2001.

Les partenariats nécessaires à la réalisation des missions ont été construits avec les acteurs de l'emploi-formation-insertion, du développement économique et du développement local, dont les élus locaux, en direction desquels des démarches se sont généralisées afin de mobiliser des financements locaux et renforcer l'ancrage local.

L'ensemble de ces acteurs, qui participent activement à l'efficacité d'un site de proximité, compose le comité local de suivi et de concertation, où les programmes de travail annuel se discutent et se valident avant d'être examinés et entérinés par le comité de pilotage technique régional.

	AIX-URFE-COTE ROANNAISE (42)	AMESUD (07)	BOUTIERES (07)	Ce.D.R.E (07)	DIOIS (26)	MONTS DU FOREZ 42)
Date de création	2002	1994	1995	1994	1996	1995
Structure porteuse	Communauté de C.	Association	Association	EPLEFPA	Communauté de C	EPLEFPA
Nombre d'ETP	2,8	4,2	3,5	2,8	3	3
Nombre de salariés	3	5	4	3	3	4

QUATRE MISSIONS OPÉRATIONNELLES

Lieux-ressources pour l'emploi, la formation et la création d'activités, chaque site de proximité formalise annuellement un programme de travail qui combine une offre quotidienne de services et la réalisation d'actions. Ces services et actions (adaptés au contexte local) sont structurés par quatre missions qui sont dévolues aux sites de proximité par le dispositif régional.

- **ACCUEILLIR** : installé dans son périmètre d'action, le site de proximité est accessible simplement et gratuitement sur rendez-vous ou lors de permanences régulières. Par la mise en confiance basée sur l'écoute, l'analyse des besoins permet un premier niveau de réponse et/ou la mise en place d'un parcours d'accompagnement.
- **ACCOMPAGNER** : de manière individuelle ou dans un cadre collectif, de l'idée au projet, dans la concrétisation et le suivi des projets en matière d'emploi et de création d'activités, le site de proximité facilite les projets en assurant un rôle de référent technique permanent dans leur réalisation.
- **CONSTRUIRE DES OFFRES D'ACTIVITES** : pour le maintien et l'installation d'actifs, le site de proximité est l'acteur pivot qui conçoit et anime la démarche volontariste de construction d'offres d'activités qui, à partir de l'exploration des ressources locales, par la détection des potentiels d'activités et d'accueil et la mobilisation d'un groupe local, propose une offre globale réunissant de l'activité et un environnement favorable à sa réalisation ainsi que des conditions nécessaires au projet de vie.
- **ANIMER LOCALEMENT SUR L'EMPLOI ET LA CREATION D'ACTIVITES** : par la connaissance de la situation locale, la compréhension des évolutions et l'anticipation des nouvelles donnes, le site de proximité communique, sensibilise et mobilise les autres acteurs. Le partage de l'information et la recherche de liens s'effectuent au travers de la mise en réseau des bénéficiaires de l'action du site de proximité.
- **BENEFICIAIRES** : demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, salariés, en formation, sans statut..., jeunes, adultes, hommes, femmes, entreprises, associations, collectivités locales, établissements publics, partenaires, vivant localement ou voulant venir s'installer.... Avant tout, c'est la démarche, le projet de la personne physique ou morale, en matière d'emploi, de formation ou de création d'activités, qui met en relation le bénéficiaire avec le site de proximité.

PRINCIPES D'ORGANISATION D'UN SITE DE PROXIMITÉ

LES ACTIVITES D'UN SITE DE PROXIMITE

- **DES SERVICES QUOTIDIENS** : ils sont organisés pour assurer les missions d'accueil et d'accompagnement, en fonction des besoins des publics et en tenant compte de l'environnement technique déjà présent et disponible. Ils sont répartis entre les membres de l'équipe, mais ce sont l'animation emploi-formation et l'accompagnement des porteurs de projet qui en réalisent la plus grande part.
- **UN PROGRAMME D' ACTIONS ANNUEL** : chaque année, le site de proximité conçoit et met en œuvre un programme d'actions dans cinq directions :
 - les publics spécifiques, en ciblant une catégorie de public et en décidant d'agir de manière renforcée ;
 - l'accompagnement des porteurs de projet, par des actions collectives d'appuis ;
 - la détection de potentiels d'activités et d'accueil ;
 - la construction d'offres d'activités ;
 - des animations sur l'emploi et la création d'activités.

LES CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- **UNE ÉQUIPE POLYVALENTE** : l'équipe d'un site de proximité comprend 3 à 4 équivalents temps plein répartis en trois emplois pour assurer ses activités (un des techniciens assure la fonction de responsable de site) :
 - animation emploi-formation ;
 - accompagnement des porteurs de projet ;
 - prospection d'activités nouvelles.

La polyvalence est construite au sein de l'équipe afin de permettre à chaque technicien de connaître et maîtriser une partie des activités et des outils des deux autres pour les utiliser dans ses propres activités ou pour assurer parfois la continuité du service. Cette polyvalence est aussi nécessaire du fait de l'entrée tous publics, tous secteurs d'activités du site de proximité.

- **DES PARTENARIATS CONSTRUITS** : trois "sphères" de partenariat sont nécessaires à un site de proximité pour agir :
 - les dispositifs emploi-formation-insertion ;
 - les acteurs du développement économique ;
 - les structures d'appui au développement local.

Si chaque chargé de mission anime le système d'acteurs propre à ses activités, il permet aussi la relation entre ses partenaires et les autres membres de l'équipe. Cette organisation favorise le décloisonnement de l'intervention des acteurs dans l'appui aux projets.

Les modalités de contractualisation ont évolué et tendent à se généraliser par la signature de conventions de partenariat et de prestations. Ces conventions sont annuelles ou pluriannuelles, financières ou strictement techniques.

L'ensemble des partenaires se réunit au moins une fois par an pour le Comité Local de Suivi et de Concertation du site de proximité.

- **LA GESTION DE L'INFORMATION** : la production et la recherche d'informations, leur traitement, leur utilisation et leur partage au sein de l'équipe et avec les autres acteurs, sont une activité importante du site de proximité.

UN RÉSEAU RÉGIONAL

LA PROFESSIONNALISATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

- **APPUI TECHNIQUE** : permanent, à la demande, au responsable, aux équipes, aux techniciens, sur la conception et la réalisation d'actions, la gestion de partenariats, l'organisation du travail, le management d'équipes, la conduite de projets...
- **RÉFÉRENTIEL EMPLOI ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES** : un référentiel emploi établi en 2000 a permis la réalisation de plans bisannuels de développement des compétences mis en œuvre individuellement, par équipes ou avec l'ensemble des équipes.
- **CAPITALISATION** : le guide sur la construction d'offres d'activités des espaces ruraux (concept - démarche méthodologique - outils - cahier d'expériences) a été la première réalisation. L'animation emploi-formation et l'accompagnement des porteurs de projet font aussi l'objet d'un travail de capitalisation.
- **GROUPES DE TRAVAIL** : quatre groupes de travail se réunissent deux fois par an. Celui des responsables, pour la conduite des opérations locales et le programme de travail du réseau ; les trois autres ont une vocation d'échanges, de réflexion et de formalisation des méthodes et outils. Les groupes se décloisonnent lors de journées de réflexion et d'échanges. Des voyages d'étude sont aussi organisés.
- **SÉMINAIRE** : un séminaire par an rassemble les membres du réseau (équipes, pilotes régionaux et animation régionale). Il a pour vocation de fixer des orientations pour l'action locale des sites de proximité. Depuis l'année 2000, cinq séminaires ont permis de structurer le dispositif.

LE TRANSFERT DES METHODES ET DES OUTILS

AGENTS DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES	AGENTS DE DEVELOPPEMENT HORS RHONE-ALPES	ETUDIANTS
Construction d'offres d'activités	Construction d'offres d'activités Site de proximité pour l'emploi et la création d'activités	Construction d'offres d'activités Site de proximité pour l'emploi et la création d'activités

LE TRANSFERT SE RÉALISE :

- avec le CRDR dans le cadre de son programme de formation ou à la demande en binôme avec l'animation régionale (avec ou sans technicien d'un site);
- par l'animateur régional (avec ou sans technicien d'un site).

LA PARTICIPATION A DES DEMARCHES REGIONALE ET NATIONALE

- **DÉMARCHES PRÉPARATOIRES AUX PROCHAINES PROGRAMMATIONS :** Groupe de travail sur l'adaptation de l'emploi, celui sur les nouvelles activités des espaces de moyenne montagne et Mission Régionale d'Information et d'Accompagnement de la Vie Associative dans le cadre du PASER 2004 - 2006 / Préparation des orientations stratégiques du Schéma interrégional du Massif central (accueil d'actifs) / Conférences sur l'agriculture et le développement rural de la Région pour la mise en place d'un Plan régional pour l'agriculture et le développement rural.

- **RÉSEAUX TECHNIQUES RÉGIONAUX ET NATIONAUX :** le Collectif Ville - Campagne sur la thématique de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural, le Pôle Rhône-Alpes de l'Orientalion sur celle de l'orientation tout au long de la vie et les lieux-ressources de l'Economie Sociale et Solidaire.

• **CONSTRUCTION D'OUTILS :**

- la construction d'offres d'activités des espaces ruraux - avec le CRDR et le réseau des sites de proximité ;
- des combinaisons d'activités pour créer des entreprises et des emplois : l'agriruralité - avec le CRDR et la Mission ELI ;

• **LE ROLE DU CRDR**

Le CRDR appuie le réseau régional des sites de proximité dans ses démarches de professionnalisation. En plus des services classiques, le CRDR co-anime avec l'animation régionale, le travail de capitalisation et le transfert sur la construction d'offres d'activités.

• **L'ANIMATION TECHNIQUE REGIONALE**

Composé d'un chargé de mission à temps plein, elle assure l'animation du réseau régional et la coordination de son programme annuel de travail. L'animation régionale

• **LE COMITE DE PILOTAGE TECHNIQUE REGIONAL**

Il se réunit tous les deux mois pour suivre l'activité des sites de proximité et donner des orientations techniques. Il se compose de :

- DRAF (service aménagement rural et SRFD) ;
- DRTEFP (service développement territorial et emploi) ;
- Région (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural / Direction de l'Emploi et des Formations Continues / Direction des Politiques Territoriales) ;
- DRANP

10. METHODE ET STRATEGIE

La création d'activités et l'emploi, une priorité - L'évolution des espaces ruraux entraîne des changements dans la nature de leurs fonctions et dans leurs rapports avec les espaces urbains. Ces modifications ont un impact significatif sur la création d'activités et l'emploi : des problèmes persistants sur l'emploi salarié, une réelle capacité d'initiative à l'origine des acteurs locaux ou de ceux voulant venir s'installer, de nouvelles opportunités à faire émerger ou à saisir... Pour chacune de ces situations, des interventions doivent permettre de positionner les espaces ruraux dans une stratégie volontariste pour inciter le développement des activités et des emplois.

● **La construction d'offres d'activités, une méthode**

- Quels que soient les espaces ruraux concernés par des problèmes diagnostiqués et/ou anticipés en matière de création d'activités et d'emploi, les acteurs locaux doivent être en mesure de produire des réponses. Celles-ci se construisent en travaillant les potentiels locaux pour proposer des activités génératrices d'emplois à des personnes résidant localement ou souhaitant s'installer en milieu rural.

● **Sortir des sentiers battus, une posture :**

- Les solutions s'élaborent dans un contexte évolutif, où les nouvelles données territoriales et celles du système d'acteurs obligent à innover.

● **Des conditions pour être efficace :**

- s'appuyer sur des agents professionnalisés - Le déclenchement des actions et leur mise en oeuvre reposent sur des agents centrés sur des missions précises, agissant en équipe, dans un système d'acteurs organisé, et dont la professionnalisation est systématique ;
 - adapter l'ancrage local de ces équipes - Le programme d'actions de ces agents est partagé et co-construit avec les acteurs locaux (et en particulier avec les collectivités locales). Un comité local de concertation et de suivi oriente et valide le plan de travail annuel. Le Site de proximité est porté par une structure locale (intercommunalité, association, Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole...);
 - échanger, capitaliser et transférer avec les autres acteurs travaillant sur le sujet, en Rhône-Alpes et ailleurs.

11. PRECISEZ LE NOMBRE ET LE TYPE DE STRUCTURES ET/OU PARTENAIRES ASSOCIÉS OU IMPLIQUÉS (dans le cas où il y en aurait plusieurs)

- Entrepreneur individuel (homme/femme)
- Entreprises / Société
- Sociétés d'économie sociale (Coopératives, sociétés professionnelles)
- Commune
- Communautés de communes / Syndicats divers
- Département
- Région
- Associations à but non lucratif
- Mission Locale, ANPE, ASSEDIC...
- DDTEFP, DDAF
- Chambres consulaires, organisations professionnelles

12. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENTS MIS EN ŒUVRE (BUDGET)

195 000 € par Site de proximité en moyenne et pour une année pour 3 à 4 équivalents temps plein
 FEOGA (50 %) - Etat/Région (30 %) - Collectivités/Autres financements publics et privés (20 %)

13. EN QUOI, SELON VOUS, CETTE ACTION OU CE PROJET EST-IL INNOVANT OU SPECIFIQUE ?

Cette action est concentrée sur un sujet : la création d'activités génératrices d'emploi
 Elle permet de travailler la question de l'activité en amont de l'accompagnement des porteurs de projet
 Elle propose en proximité, une combinaison de services essentiels d'appui sur l'emploi et l'activité

14. DÉCRIEZ LES RÉSULTATS OBTENUS (Aspects quantitatifs et qualitatifs)

DES RÉSULTATS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS
 RESULTATS QUANTITATIFS

NOMBRE TOTAL DE PUBLICS ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNÉS ENTRE 2000 ET 2005	16 364 (Doublement du volume de l'activité d'accueil et d'accompagnement annuel entre 2000 - 2005)
NOMBRE MOYEN DE PUBLICS ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNÉS EN 2005 PAR SITE DE PROXIMITÉ	517
DONT PARTICULIERS	83% (431)

DONT PARTICULIERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'ACTION PAR AN	80
NOMBRE MOYEN D'ENTREPRISES AYANT UTILISÉ UN SITE DE PROXIMITÉ	57
NOMBRE MOYEN D'ASSOCIATIONS AYANT UTILISÉ UN SITE DE PROXIMITÉ	17
NOMBRE MOYEN DE COLLECTIVITÉS LOCALES AYANT UTILISÉ UN SITE DE PROXIMITÉ	14
NOMBRE D'ACTIONS DU PROGRAMME ANNUEL D'UN SITE DE PROXIMITÉ	13
NOMBRE D'OFFRES D'ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR SITE (EN 2005)	14
NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS ET NON SALARIÉS MAINTENUS ET CRÉÉS AVEC L'APPUI D'UN SITE DE PROXIMITÉ SUR LA PÉRIODE 2000 - 2005, PAR AN	100 (20 emplois non salariés- créations/reprises ; 80 placements salariés)

15. DECRIVEZ LES EFFETS INDUITS (sur le projet de développement local, sur les populations locales, sur les partenaires, sur l'image du territoire en interne et à l'extérieur...)

- Le travail sur la création d'activités permet de croiser avec des thématiques et / ou des tendances d'évolution des espaces ruraux comme par exemple l'accueil de nouveaux actifs comme un moyen de maintenir ou créer de l'activité...
- La mobilisation des acteurs (élus et partenaires techniques) sur les évolutions constatées à, partager pour comprendre et agir ensemble de manière cohérente et complémentaire...
- Entraîner les acteurs locaux à inciter le développement des activités par des démarches volontaristes
- Faire prendre conscience des potentiels locaux en matière de construction d'activités et de leurs liens avec les différentes politiques de développement

16. LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES SOLUTIONS TROUVEES

- La construction d'offres d'activités en milieu rural - Guide méthodologique - Concept / Démarche méthodologique / Cahier d'outils / Cahier d'expériences - CRDR / Sites de proximité (1999 - 2002 - 2004)
- L'agriruralité : des combinaisons d'activités pour créer des entreprises et des emplois - CRDR / Sites de proximité / Mission ELI (2005)
- En cours :
 - cartographie des compétences dans un territoire (raisonner le système d'acteurs pour l'action)
 - capitalisation des Sites de proximité (emploi-formation / accompagnement de porteurs de projet)

17. QUELS ONT ETE LES FACTEURS DETERMINANTS DU PROJET (PARTENARIAT ? DEMARCHE ? OUTILS ...) ?

- L'inscription dans les orientations de développement rural de l'Etat et de la Région au travers d'un copilotage et d'un cofinancement
- L'action dans le champ du service public qui confère la neutralité, une marge de manœuvre importante et facilite l'ouverture à tous les types de publics
- L'intérêt pour toutes les activités du rural : agriculture, industrie, tourisme, environnement, social, citoyenneté, culture... avec aussi des entrées transversales : entreprises, emplois, services...
- L'entrée prioritaire sur le rural mais aussi sur le périurbain et l'urbain dans une approche décloisonnée
- L'accès gratuit aux services
- L'ouverture à et vers d'autres opérations régionales, interrégionales et nationales

18. PERSPECTIVES (ABANDON, RECONDUCTION, EVOLUTION...)

L'action du réseau régional des Sites de proximité se poursuit dans le cadre de la plate-forme régionale développement rural, co-organisée avec le Centre Régional de Ressources du Développement rural, mise en place par l'Etat et la Région pour la programmation 2007 / 2013

Contact : Animateur régional Sites de proximité
Email : atr.siteprox@libertysurf.fr